

## 17 mai 1942 : Vichy, l'ouverture de la Quinzaine impériale

### Une cérémonie maréchaliste

Pourquoi s'intéresser au cycle festif organisé par les autorités de Vichy entre 1940 et 1944, principalement au cours des deux premières années et singulièrement en 1942 ? Le sujet pourrait effet apparaître quelque peu dérisoire, si l'on considérait que la seule histoire qui vaille serait celle des grands événements politiques et militaires. Nous sommes au contraire convaincus qu'au-delà du déroulement factuel de ces cérémonies, peuvent être appréhendés une symbolique, des gestes, des rites, qui sont autant de marqueurs d'une culture politique. Avec ces cérémonies, nous sommes au carrefour d'une histoire politique et d'une histoire culturelle. Comme les individus, les groupes investissent des objets, des hymnes, des drapeaux qui nous révèlent leur ancrage mental. Il y a bien longtemps que, concernant Vichy, des historiens se sont penchés sur cette dimension culturelle du régime de Pétain. Que l'on songe par exemple à l'exposition de la BDIC, *La propagande de Vichy*<sup>1</sup>, en 1990, et au livre de Rémi Dalisson, *Les fêtes du Maréchal*<sup>2</sup>.

De plus, la cérémonie dont il va être question appartient à un moment charnière, 1942, sur le plan intérieur comme sur le plan international. Le retournement du rapport de force militaire, le retour au pouvoir de Pierre Laval en avril, le durcissement de la pression exercée par l'occupant, la radicalisation de la politique antijuive, accentuent une évolution de l'opinion publique, déjà notable depuis 1941. Les Français, longtemps maréchalistes, le sont un peu moins ; leur refus de la collaboration est désormais sans ambiguïté et le soutien à la politique du régime de plus en plus faible. La cérémonie dont nous allons parler a aussi pour objectif de « tenir » l'opinion, éventuellement de récupérer ceux qui ont pu s'éloigner.

#### I. Une intense politique « festive »

L'on hésite quelque peu à utiliser l'adjectif « festif » pour qualifier cet aspect de la politique vichyste, tant les cérémonies que le régime a organisées peuvent apparaître pesantes, parfois lugubres et lourdement ritualisées. Y manque presque à tout coup l'aspect spontané et juvénile qui est au principe de l'idée de fête. Aussi préférera-t-on parler ici de cérémonies, terme dont la connotation de solennité empesée nous paraît plus appropriée.

Comme on le sait, et Rémi Dalisson l'a amplement montré, le gouvernement de l'Etat Français a d'emblée été très sensible à l'image qu'il entendait donner de lui-même et de son action, mais a eu également l'ambition de créer un cadre culturel nouveau, fondé sur des valeurs et des symboles en rupture avec ceux de la III<sup>e</sup> République, dont les pratiques étaient jugées décadentes et émoussées, donc responsables de la défaite. La Révolution Nationale, mise en place dans l'été 1940, se veut aussi une révolution culturelle, destinée à revitaliser une population dont le gouvernement estimait qu'elle était en décadence. Si l'on sait aujourd'hui qu'il y a loin de l'ambition aux réalités et que, au-delà des ruptures effectives, il y eut des continuités nécessaires, cela ne doit pas masquer le fait que Vichy se dote alors d'une nouvelle stratégie culturelle ; l'appareil festif et cérémoniel y concourt au premier chef ; il est la traduction d'une nouvelle identité culturelle et le révélateur d'une vision du monde.

Vichy a, contrairement à ce que l'on pourrait penser, mis en œuvre une véritable boulimie festive. Le nombre de fêtes et de cérémonies augmente sensiblement ; les moyens mis à disposition le font en parallèle. Au moins en 1940 et 1941, les foules rassemblées sont très nombreuses, traduisant sinon une adhésion pleine et entière au pétainisme, du moins un maréchalisme largement partagé dans les premiers mois.

Plusieurs types de fêtes peuvent être distingués. En premier les fêtes anciennes et donc familières qui sont en quelque sorte recyclées. Ainsi, le 14 juillet, maintenu, mais transformé dès 1940 en une cérémonie du recueillement ; le 11 novembre, qui ne célèbre plus la Victoire, ce que l'occupant n'admettrait pas, mais honore les soldats morts au combat, ce qui accentue le caractère funéraire de cette commémoration. Célébré en 1940 et 1941, le 11 novembre ne l'est plus, dans Vichy capitale, en 1942 et 1943. Notons en parallèle que des symboles antérieurs sont maintenus : les trois couleurs du

<sup>1</sup> Catalogue paru en 1990 *La Propagande de Vichy*, BDIC.

<sup>2</sup> CNRS Editions, 2007. Edition de poche, 2015.

drapeau sont conservées, de même que la Marseillaise, qui continue à être jouée dans les cérémonies officielles, mais avec des aménagements<sup>3</sup>.

Parallèlement, se met en place ce que l'on appelle « le mai du Maréchal » qui fait se succéder trois manifestations : le 1<sup>er</sup> mai, devenu fête du Travail et de la concorde sociale, dans l'esprit corporatiste de la Charte du Travail, le 8 mai, fête de Jeanne d'Arc, héroïne nationale, symbole de l'unité, mais aussi du combat contre l'Anglais, enfin la fête des mères et de la maternité aux environs du 20 mai. A Vichy même, ces fêtes sont célébrées en grande pompe, selon un rituel très cadré : messe à l'église Saint Louis, en présence du maréchal, dépôt de gerbes au monument aux morts, remise de décorations en présence du conseil municipal, des autorités militaires, de la Légion des Combattants et des enfants des écoles.

A cela s'ajoutent des créations *ex nihilo*: les semaines ou quinzaines impériales, la fête de la Sportive en juillet, la fête de la moisson en juillet, l'anniversaire de la Légion des Combattants le 29 août, puis à partir de 1943 l'anniversaire de la LVF, sans compter des cérémonies multiples en l'honneur de héros nationaux, Guynemer par exemple.

Pour la mise en œuvre de ce vaste programme, s'activent plusieurs structures : le cabinet du Maréchal, et notamment son directeur le docteur Ménétré, le secrétariat à l'Information (hôtel de la Paix), le secrétariat à la Jeunesse dirigé par Georges Lamirand du 27 septembre 1940 au 24 mars 1943<sup>4</sup>, qui supervisent une structure pyramidale fondée sur les préfets et sous-préfets, les maires, en liaison étroite avec des relais locaux, la Légion des Combattants, l'Eglise catholique, les mouvements de jeunesse (Chantiers de Jeunesse, Compagnons de France), le mouvement sportif (Commissariat général à l'Education Sportive, Fédérations).

Derrière cette organisation, il y a donc un volontarisme, une idéologie ; mais aussi parfois des nuances quant à la stratégie, voire des concurrences et des rivalités. Entre le catholicisme Vieille France de 1940 et la tentation totalisante de certains membres du SOL ou du PPF, il y a souvent divergence, ce qui ne va pas sans créer quelques soubresauts.

## II. La Quinzaine impériale, mai 1942

Le 17 mai 1942, au stade municipal de Vichy, le Maréchal Pétain vient ouvrir les fêtes de la quinzaine impériale qui commencent donc dans la capitale provisoire de l'Etat Français et sont censées se déployer ensuite dans toute la zone sud. En 1941 déjà, une Semaine Impériale dite aussi de la France d'Outre-Mer, avait été organisée du 15 au 21 juillet, et avait connu un éclat certain. D'où la volonté, non seulement de la renouveler, mais de lui donner une ampleur plus grande encore.

Pourquoi une telle cérémonie ? En premier lieu parce que le contrôle de l'Empire est devenu essentiel pour Vichy. En 1940, l'armistice a permis de conserver les territoires coloniaux sous administration française et donc de Vichy, d'y maintenir des forces armées et de bénéficier ainsi d'une assise territoriale qui, par une présence sur tous les continents, entretient l'idée d'une souveraineté que la débâcle et l'occupation ont mise à mal. Le maintien de cette souveraineté impériale est donc une nécessité absolue pour que la crédibilité de Vichy ne soit pas anéantie. Or, on le sait, une partie de cet Empire a fait sécession: l'AEF autour de Félix Eboué ; Dakar a été menacé par la « dissidence » en septembre 1940 ; la Syrie a été le théâtre de violents combats en 1941, contre les Anglais ; en mai 1942, quelques jours avant l'ouverture de la Quinzaine Impériale, c'est au tour de Madagascar ; le 7 mai 1942, les Anglais s'emparent de Diego Suarez. La « Grande France » est donc en danger.

Mais au-delà de ces urgences stratégiques, l'Empire occupe aussi dans l'imaginaire vichyste une place toute particulière. La tradition coloniale, dont le point d'orgue a été l'exposition universelle de 1931 à Vincennes, organisée par Lyautey, en qui Vichy ne cesse d'honorer les vertus de la France éducatrice, maternelle et protectrice, incarnation de la concorde des peuples et des bâtisseurs d'empire, occupe une place centrale dans l'idéologie vichyste. C'est pour cette raison aussi qu'a été décidée la création de fêtes impériales qui se veulent un hymne à l'unité entre la métropole et ses terres lointaines, contre les « dissidents de Londres » et les Anglo-Saxons, toujours soupçonnés de sombres desseins.

En vue de cette quinzaine impériale, des moyens considérables sont déployés. Le Secrétariat Général à l'Information fait diffuser des plaquettes à la gloire de Lyautey, Brazza ou du Père de Foucauld, avec

<sup>3</sup> Seuls certains couplets sont interprétés. La Marseillaise du Maréchal se limite aux premier, quatrième et sixième couplets. Voir Marie Dompnier, *Vichy à travers chants*, Nathan, 1996.

<sup>4</sup> Relayé dans chaque département par des délégués à la jeunesse.

des titres évocateurs : « Le génie colonisateur de la France », « L'Empire, notre meilleure chance ». Le 27 avril, l'amiral Platon, ancien ministre des Colonies<sup>5</sup> prononce une conférence à Vichy. D'autres sont tenues à Montpellier et à Toulon par Philippe Henriot qui n'est encore que propagandiste à Radio-Nationale. Un train de l'empire est affrété par l'agence économique des colonies et par le secrétariat aux Colonies que dirige Brévié. Il va même, avec l'autorisation de l'occupant, circuler en zone Nord, comprend 7 voitures, vantant l'armée coloniale, la Marine, les carrières coloniales, l'agriculture, le commerce et même la philatélie. De mai à juillet, il reçoit 122 000 visites. D'autres expositions ont lieu localement : à Vichy, il s'agit de montrer au public des cases coloniales ; des élèves d'écoles primaires de Moulins viennent y exposer leurs travaux reconstituant en miniature un village africain.

Une vaste campagne d'affiches est au cœur du dispositif publicitaire. Roland Hugon, qui avait travaillé avant-guerre pour le chemin de fer et pour le tourisme, et avait déjà produit pour Vichy l'affiche « Le blé qui lève », et celle annonçant les cérémonies du 1<sup>er</sup> mai 1941, propose pour le train des colonies une œuvre montrant la fenêtre d'un train derrière laquelle on peut apercevoir des visages représentant des Africains et des Asiatiques (la diversité coloniale), avec en arrière-plan un barrage pour évoquer la modernité. Au milieu de tout cela, un spahi, évocation du soldat colonial alors en vogue dans certaines formes de littérature populaire, qui n'est pas sans faire penser à Henri de Bournazel, mort au Maroc en 1933 et héros des milieux coloniaux. L'image vise à donner une perception apaisée de l'Empire qui unirait harmonieusement et dans la concorde bienfaitrice la métropole et ses territoires lointains. L'on reconnaîtra ici une continuité forte avec les thématiques du parti colonial dans l'avant-guerre.

L'originalité de la cérémonie d'ouverture qui se déroule au stade municipal de Vichy est d'associer une thématique sportive à la thématique impériale. Ce n'est pas la première fois que le sport est instrumentalisé à d'autres fins que celles des pratiques corporelles. Dès les années 1880, les Sokols ont servi de relais aux revendications nationales en Bohême. L'on sait également que l'initiative de Pierre de Coubertin de recréer les Jeux olympiques n'était pas dénuée d'arrière-pensées. Les premiers Tours de France, à partir de 1903, furent un moment de la création d'une géographie nationale et de l'identification à un territoire. Enfin, il est inutile de rappeler combien les Etats totalitaires utilisèrent le sport à des fins de propagande, qu'il s'agisse de l'Allemagne nazie mettant en scène les Jeux Olympiques de 1936, l'Italie mussolinienne la Coupe du monde de football, l'URSS stalinienne multipliant les rassemblements de jeunes communistes. Le sport n'est donc pas une activité de loisir déconnectée de la société, mais bien une pratique sociale, dont les politiques ne peuvent se désintéresser, voire qu'ils utilisent à des fins qui ne sont pas que sportives.

Le régime de Vichy ne fait pas exception à la règle et, si ses pratiques ne peuvent être strictement identifiables à celles des Etats totalitaires, il voulut faire du sport un instrument de sa politique. A cette fin, il créa un Commissariat général à l'Education générale et aux Sports (CGEGS), dépendant du ministère de l'Education Nationale ; ce commissariat fut confié d'abord, jusqu'en avril 1942 à un sportif illustre, le tennisman Jean Borotra, vainqueur à six reprises de la Coupe Davis avec les « Mousquetaires » dans les années 1920-1930. Ancien membre des Croix de Feu puis du PSF de La Rocque, proche d'une droite autoritaire et antiparlementaire, Borotra entend procéder à une transformation profonde de l'organisation sportive ; il fait promulguer le 20 décembre 1940 une charte du sport qui place les fédérations sportives sous l'autorité de l'Etat, fixe une doctrine nationale en matière sportive ; il insiste sur des valeurs nouvelles dont le sport serait le vecteur : la discipline, le courage, l'ordre, le désintéressement, l'esprit de sacrifice et de camaraderie, contre l'individualisme destructeur et l'« esprit de jouissance ». Il encourage la pratique sportive, masculine et féminine, en privilégiant certains sports, considérés comme étant « de base », l'athlétisme, la natation en particulier, et entreprend une lutte contre le professionnalisme<sup>6</sup>, symbole aux yeux des autorités du régime, d'immoralité, d'appât du gain, de vénalité. Bref, le sport est vu comme un moyen de réarmement moral, de régénération de la jeunesse, de « virilisation » de la société, susceptible de créer une sorte de chevalerie moderne. La doctrine hébertiste, la « méthode naturelle » qui vise à mettre en avant, dans la pratique sportive, les vertus de résistance, devient une sorte de doctrine officielle, aussi bien pour le sport féminin que masculin. « *La culture physique sera à la base de la nouvelle éducation. Ce qui me tient le plus à cœur, c'est de faire comprendre à la nouvelle génération qu'on ne fait pas de grande*

---

<sup>5</sup> Le ministère des Colonies a son siège à l'Hôtel Britannique, ce qui ne manque pas de sel et fait l'objet de nombreuses remarques acides des humoristes.

<sup>6</sup> Interdiction de plusieurs sports professionnels : Rugby à XIII, badminton, tennis de table.

*race sans avoir de muscle* »<sup>7</sup> exhorte, dans ce sens, le premier commissaire à l'Éducation Générale et aux Sports, Jean Borotra. Il s'agit, pour Vichy, de « *refaire une race saine et robuste, travailleuse et joyeuse, disciplinée et entreprenante* »<sup>8</sup>. A partir d'avril 1942, suite au retour de Laval au pouvoir, Borotra est remplacé par le Colonel Pascot, lui-même ancien rugbyman, qui accentue la politique sportive dans un sens plus radical.

En conséquence, le stade devient un lieu essentiel des manifestations en faveur du régime. Si sa dimension première demeure l'activité sportive, il est également, par sa capacité d'accueil, le lieu qui permet de rassembler des foules importantes, donne la possibilité d'organiser des défilés et donc de mettre en scène de façon très soignée, quasiment ritualisée, les cérémonies du régime qui donneront, par des mouvements d'ensemble soigneusement réglés une impression d'unité et de puissance.

Le stade de Vichy, construit au début du XXe siècle et auquel a été donné le nom d'un cycliste local, Louis Darragon, devient le stade de la ville-capitale et, à ce titre, l'un des lieux des parades qui sont un des moments importants du vichysme. Le 31 août 1941, s'y déroulent les cérémonies qui célèbrent le premier anniversaire de la Légion des Combattants, dont Pétain veut faire l'épine dorsale de son régime. Devant des milliers d'anciens combattants rassemblés sur le terrain de sport, un grand blessé de 14-18 vient ranimer la flamme, avant que les légionnaires ne prêtent serment devant le Maréchal qui en déclame le texte. Une messe célébrée en plein air par Mgr Gonon, évêque de Moulins, complète la cérémonie, donnant ainsi la caution de la hiérarchie catholique à une manifestation de soutien au régime.

La journée du 17 mai 1942 ouvre donc une série de compétitions sportives, principalement d'athlétisme, opposant des athlètes de métropole et d'Afrique du Nord<sup>9</sup>. Elle a commencé le matin par une messe à l'église Saint Louis à la mémoire des soldats coloniaux morts pour la Patrie, s'est poursuivie par un dépôt de gerbe au monument aux morts. Au stade, à partir de 14 heures 30, devant les autorités, Pétain lui-même, mais aussi Pascot, secrétaire aux sports, en présence du Nonce apostolique Valerio Valeri, doyen du corps diplomatique, de Walter Stucki, ambassadeur de Suisse, du Colonel de La Porte Du Theil, chef des Chantiers de jeunesse, défilent les enfants de troupes de Billom, des élèves des écoles de Vichy, de l'école Michelin de Clermont-Ferrand, des sociétés sportives de Vichy, de l'école d'éducation physique de Paris (Bld Jourdan), des soldats du 10<sup>e</sup> régiment de chasseurs, accompagnés par la musique du régiment.

Viennent ensuite les athlètes venus d'Afrique du Nord, précédés des musiques des 2<sup>e</sup> et 21<sup>e</sup> régiments coloniaux. Suit un rassemblement impeccable sur la pelouse, pendant que l'un d'entre eux prête « le serment de l'athlète ». Cette pratique, mise en œuvre depuis 1941<sup>10</sup> dans le cadre de la politique de « régénération » de la jeunesse, vise à mettre à l'honneur des valeurs nouvelles de courage, de discipline, de désintéressement, de loyauté, rompant avec des pratiques de l'époque précédente, considérées comme ayant contribué à l'affaiblissement national : esprit de compétition à tout prix, recherche du gain (d'où la volonté-inaboutie- d'interdire le professionnalisme). Le lever des couleurs associe un athlète métropolitain et un athlète nord-africain. Le serment de l'athlète, prêté par chaque compétiteur, et dont le texte est inscrit sur un grand panneau, se veut un gage de nouveaux engagements et d'un état d'esprit sportif en phase avec les orientations du régime. A Vichy, figé au garde à vous, l'athlète Malfreyt<sup>11</sup>, bras tendu, lit le serment : « *Je promets sur l'honneur de pratiquer le sport avec désintéressement, discipline et loyauté, pour devenir meilleur et mieux servir ma patrie* ». Les autres athlètes, impeccablement alignés devant la tribune, bras tendu, répondent en écho

---

<sup>7</sup> *La Petite Gironde*, 23 juillet 1940.

<sup>8</sup> Revue *Éducation générale*, mars 1941. Pétain, dès le 15 août 1940, dans un article de la Revue des Deux Mondes, donnait la ligne à suivre : « *Il y avait à la base de notre système éducatif une illusion profonde : c'était de croire qu'il suffit d'instruire les esprits pour former les cœurs et pour tremper les caractères [...] Nous nous attacherons à détruire le funeste prestige d'une pseudo-culture purement livresque, conseillère de paresse et génératrice d'inutilités [...] La formation d'une jeunesse sportive répond à une partie de ce problème* ».

<sup>9</sup> Ailleurs, ce sont des athlètes venus d'Indochine. Ainsi, à Orange, des « boxeurs annamites ». A Vichy, ces athlètes nord africains sont logés à l'hôpital, pour 10 francs par jour et par personne ; information communiquée par Denis Wahl, historien de l'hôpital, à partir du registre des délibérations de celui-ci.

<sup>10</sup> La première prestation de ce serment a lieu à Alger le 29 avril 1941, à l'initiative de Borotra. Elle est reprise en métropole, au Parc des Princes le 30 juin et est peu à peu codifiée.

<sup>11</sup> Champion de France des 100 et 200 mètres en 1937.

« *Je le promets* ». Le Maréchal Pétain dont la voiture est avancée jusque sur la piste « accepte » la promesse. Commencent alors les compétitions.

Une affiche annonçant la manifestation met en avant le serment de l'athlète. Sur un fond de ciel bleu ; devant des colombes qui prennent leur envol, un athlète dont on ne distingue que la forme, mais dont la silhouette associe symboliquement le noir et le blanc, prête le serment, imité par d'autres qui sont alignés et tendent le bras vers le ciel ; le tout dans une composition qui associe constamment les trois couleurs du drapeau national : drapeaux, anneaux qui rappellent les symboles olympiques, maillots des athlètes dont les couleurs alternent. Unité de l'Empire et de la métropole, exaltation de la Paix, patriotisme sont ainsi mis en valeur, de façon quelque peu irréaliste, à un moment où l'Empire est disputé, où la guerre se poursuit aux portes de la France, comme si celle-ci était une sorte d'îlot préservé. La connotation maréchaliste et pétainiste de cette cérémonie de mai 1942 est évidente, au moins dans les intentions ; qu'en est-il dans la réalité ? Quelle est sa valeur performative ?

Si la fête tenue à Vichy semble assez réussie et rassemble un public relativement nombreux, il n'en va pas de même partout ailleurs, où les autorités ont voulu la démultiplier. Les images tournées à Marseille ces mêmes jours montrent les tribunes du stade Vélodrome très incomplètement garnies<sup>12</sup>.

Ce relatif échec s'explique aisément. En effet les temps changent. Depuis avril, Laval est de retour au pouvoir ; la collaboration s'accroît. Le Vichy traditionaliste, catholique, imprégné d'idéalisme chrétien, moralisateur et vieille France, est en butte aux critiques d'activistes amateurs d'idéaux à caractère martial qui goutent peu une politique jugée passiviste et émouline. Par ailleurs, le sort des armes est en train de basculer. Aussi l'opinion est-elle en train de s'éloigner du régime de Vichy et ne manifeste que peu de goût pour des cérémonies surannées, décalées et qui ne sont plus que des mythes de compensation<sup>13</sup> auxquels plus personne ne croit vraiment. Les rapports des préfets ne brillent pas par leur enthousiasme :

*« Le calme complet n'a cessé de régner partout, bien que certains préfets signalent un accroissement de la nervosité de l'opinion devant la longueur des hostilités, les difficultés sans cesse grandissantes de la vie quotidienne et l'incertitude de l'avenir. Malgré cela, les différentes manifestations organisées au cours du mois ont rencontré un succès général.*

*La Fête du travail s'est déroulée avec calme et dignité. Le discours du Maréchal a été diffusé dans les principales usines, mais, adressé aux artisans, il a été écouté avec assez d'indifférence par les ouvriers dont beaucoup ont malheureusement marqué peu d'empressement à célébrer cette fête que l'on a souvent déploré de voir reportée au 2 mai.*

*Par contre, les fêtes célébrées en l'honneur de Jeanne d'Arc, le dimanche 10 mai, se sont déroulées dans une atmosphère de recueillement et de foi patriotique. Aucun incident n'est venu troubler l'ordonnement parfait des diverses manifestations qui ont remporté un succès éclatant auprès des populations. Ces fêtes, dit le Préfet de la Dordogne, ont revêtu un caractère grandiose, donnant l'impression que les différentes couches sociales, sans distinction de partis ni d'origine, ont participé avec ferveur aux manifestations glorifiant l'héroïne de la Patrie.*

*La quinzaine Impériale, au cours de laquelle diverses cérémonies ont été organisées, a intéressé les populations. Des conférences ont retenu l'attention de nombreux auditoires et, en exaltant la mémoire des prisonniers et des conquérants de nos possessions, ont développé, dans un public souvent ignorant des efforts et des sacrifices que nous ont coûté nos colonies, le sens de l'Empire.*

*Enfin, la Fête des Mères s'est déroulée également dans des conditions très brillantes. Aussi bien dans les grandes villes que dans les plus petits villages des manifestations touchantes ont eu lieu, donnant*

---

<sup>12</sup> Une vidéo INA est disponible : <https://www.ina.fr/video/AFE85000903> . L'on peut s'étonner que les censeurs aient laissé passer des images assez peu flatteuses pour le régime, même si le commentaire annonce dix mille spectateurs, ce qui semble surestimé.

<sup>13</sup> L'expression est de Charles-Robert Ageron.

*libre cours aux sentiments de respect, d'admiration et d'amour dont doivent être entourées celles qui sont l'espoir de continuité de la Patrie*<sup>14</sup>».

Jusqu'en 1944, le stade municipal est le théâtre de manifestations du même type. Même si elles ont moins d'éclat, elles n'en témoignent pas moins de la volonté du régime de continuer à faire du sport un vecteur de la Révolution nationale. Ainsi, le 14 mai 1944, a lieu une nouvelle prestation du serment de l'athlète<sup>15</sup>. Présidée par le préfet Picot et non plus par Pétain, elle se limite à un match de football opposant le SC Vichy et Clermont-Auvergne, et à des compétitions d'athlétisme entre sportifs du département. C'est un athlète vichyssois, le rugbyman Lauga, qui prête le serment. Cette manifestation, quelque peu rabougrie et ramenée à une dimension très locale, traduit à la fois la persistance du régime dans son instrumentalisation du sport et l'épuisement de cette politique.

M.P.

---

<sup>14</sup> Synthèse des rapports de préfets mai 1942, sur le site de l'IHTP : <https://www.ihtp.cnrs.fr/prefets/fr/content/synth%C3%A8se-zone-libre-mai-1942-mi>

<sup>15</sup> *Le Progrès de l'Allier*, 13 mai 1944